



L'inetop assure la **formation des conseillers d'orientation-psychologues** du ministère de l'Education nationale. **Les étudiants, recrutés par concours, ouvert aux licenciés en psychologie, reçoivent une formation de deux années à temps complet qui les prépare au diplôme d'Etat de conseiller d'orientation-Psychologue.**

La formation théorique et pratique (environ 1 000 heures) est pluridisciplinaire. Elle est organisée selon trois grands axes :

Psychologie de l'orientation  
Approches sociologiques, économiques et institutionnelles de l'orientation;  
Recueil, traitement statistique et analyse des données appliquées à l'orientation.

Cette formation comprend aussi des **stages**, qui se déroulent en entreprise, en établissement scolaire, en CIO et dans divers organismes d'orientation, sur une durée d'environ 20 semaines ainsi que la réalisation d'un **mémoire** de recherche en psychologie de l'orientation.

Le **diplôme d'Etat de conseiller d'orientation-psychologue** (DECOP) est obtenu par les candidats dont la moyenne est au moins égale à 10 à l'ensemble des épreuves suivantes.

### Contrôle continu

Psychologie  
Pratiques du Conseiller d'Orientation-Psychologue  
Connaissances des milieux de travail et de formation  
Soutenance du mémoire  
Soutenance du rapport de stages

### Examen terminal

Pour la psychologie et la connaissance des milieux de travail et de formation, la note du contrôle continu est celle obtenue à un devoir sur table en fin de 1ère année.

Pour la pratique du COP, la note du contrôle continu est obtenue au moyen d'évaluations écrites et d'analyses de situation professionnelle.

### Les stages

**Les stages (14 semaines) sont répartis entre la première et la seconde année.** Ils se déroulent en centre d'information et d'orientation (CIO) et dans des organismes d'accueil, d'éducation, d'information, d'orientation ou d'insertion. Ces stages sont placés sous la responsabilité d'un formateur appelé "*réfèrent*" qui assure le suivi en liaison avec les

tuteurs des organismes d'accueil.  
**Le stage en entreprise, d'une durée de 6 à 8 semaines, a lieu au cours de la seconde année de formation.** Ces stages font l'objet d'un rapport écrit unique dans lequel le stagiaire analyse notamment l'expérience professionnelle qu'il a acquise. Ce rapport est soutenu par le candidat devant un jury auquel participent un enseignant de l'équipe de formation, un tuteur et un troisième membre.

## Le mémoire

**Une partie de la formation est consacrée à un travail d'étude et de recherche aboutissant à la rédaction d'un mémoire** témoignant d'une bonne maîtrise théorique et méthodologique du sujet étudié. Ce travail est réalisé dans le domaine de la psychologie de l'orientation (le cas échéant, dans un autre champ lié à l'orientation). Le travail d'étude et de recherche est placé sous la responsabilité d'un directeur de mémoire (enseignant-chercheur de l'Inetop). Ce mémoire est soutenu devant un jury dont fait partie le directeur de mémoire. Des séances individuelles et collectives d'aide méthodologique sont prévues à l'emploi du temps.

## Documents

[La brochure d'information](#)  
2016/2017  
[Emploi du temps prévisionnel septembre 2016](#)  
[La charte anti-plagiat](#)

## Contacts

**Directeur des études :**  
[Lin Lhotellier](#)

**Secrétaire pédagogique :**  
[Jonathan Gibert](#)

Ouverture tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15  
Tél. : 01 44 10 79 23

## Recrutement réservé

Organisation des recrutements réservés ouverts dans le cadre des dispositions de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique - session 2013  
note de service n° 2012-200 du 17-12-2012 (BO n° 47 du 20 décembre 2012)

## Nouveau : Concours de recrutement des PsyEN

Les inscriptions aux concours externe et interne de recrutement des PsyEN des deux spécialités auront lieu **au premier trimestre 2017**.

**En savoir plus** sur le site du ministère.

Le programme prévisionnel du concours **ici**

<http://inetop.cnam.fr/la-formation-des-conseillers-d-orientation-psychologues-stagiaires-105676.kjsp?RH=COPS>